

**COMMUNE DE SAINT APOLLINAIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 juin 2023**

**Délibération n° 2023-56**

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf juin à 18h00,  
Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 juin 2023.

**Objet : Convention avec les PEP BFC pour l'accueil des Aînés de la commune au sein de la brasserie pédagogique Trait d'Union**

**Etaient présents : 22**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Lydia CRETE, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélia MERLE, Aubin AMARDEIL, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

**Etait excusé ou absent : 7**

Mesdames et Messieurs, Frédéric TISSOT, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Cécile WEILER-BARDIN, Mélanie COUSIN (pouvoir à Gérard FOUCARD), Fatiha CHARIFI ALAOUI (pouvoir à Alberta AWAD), Aurélie DE VOS.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Monsieur Aubin AMARDEIL a été nommé secrétaire.**

Madame Laurence AUCLIN expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant que

- Sous l'impulsion de la ville de Saint-Apollinaire, plusieurs partenaires se sont entendus pour construire un projet social de résidence ouverte sur l'extérieur ATOUT'AGE qui s'intègre dans l'esprit « village » porté par la ville,
- Au sein d'une résidence intergénérationnelle plusieurs générations sont amenées à se côtoyer : des jeunes, des familles et une population vieillissante de seniors.
- Chacune a ses propres usages et manières d'habiter. La conciliation de ces usages est donc un point essentiel à prendre en compte pour optimiser le fonctionnement d'une résidence intergénérationnelle et solidaire.

A ce titre, le site accueille une brasserie pédagogique, où travaillent des jeunes encadrés par les PEP CBFC.

Depuis de nombreuses années, la ville propose chaque semaine aux Aînés un repas dans l'un des restaurants scolaires.

Aujourd'hui, la ville de Saint-Apollinaire souhaite encourager l'ouverture sur l'extérieur des personnes âgées en leur proposant de partager un repas au sein de la brasserie Trait d'Union, rue de Mirande.

### Composition des repas

Chaque repas devra comprendre :

- une entrée imposée
- un plat principal au choix
- un dessert au choix parmi 2 propositions

### Horaires et jours de service

Le restaurant est ouvert aux aînés le mercredi de 12 heures à 14 heures.

LA VILLE s'engage à réserver un minimum de 15 repas une fois tous les 15 jours, avec un maximum de 25, sauf exception à négocier avec la brasserie.

### PRIX

Le prix TTC du repas fournis par L'ASSOCIATION est fixé à 12 euros.

Il est donc proposé de mandater M. le Maire à signer la convention de partenariat avec les PEP BCFC, pour l'accueil des Aînés à la brasserie pédagogique TRAIT D'UNION, pour déjeuner une fois tous les 15 jours, au prix du repas facturé à la ville à 12€ ttc.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE 24 VOIX POUR, (0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION) :**

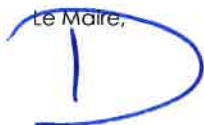
- De mandater M. le Maire à signer la convention de partenariat avec les PEP BCFC, pour l'accueil des Aînés à la brasserie pédagogique TRAIT D'UNION, pour déjeuner une fois tous les 15 jours, au prix du repas facturé à la ville à 12€ ttc, comme énoncé ci-dessus,
- D'autoriser M. le Maire à apporter des modifications ne remettant pas en cause l'économie générale de cette convention.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le

- 3 JUIL. 2023

Le Maire,



Jean-François DODET

Le secrétaire,



Aubin AMARDEIL

Date de publication :

- 3 JUIL. 2023